



Août 2007

Juste un mot ..

Une fois tous les deux mois en moyenne, j'avais pris pour habitude d'envoyer un mail aux chefs d'établissements pour faire le point sur les « dossiers du jour. ».

Cette communication prend aujourd'hui la forme d'un nouveau support « Info'SAIE » et sera accessible, sur le site internet du SAIE, à l'ensemble de l'équipe administrative et pédagogique de l'établissement.

Cette lettre (à périodicité non établie) sera non seulement l'occasion de vous informer sur les dossiers en cours ou futurs mais aussi de faire le point (ou rappel) sur certaines obligations notamment en matière de sécurité.

Si vous souhaitez qu'on aborde tel ou point, n'hésitez pas à me le faire savoir.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Cordialement

Fabien BOULNOIS
Responsable du SAIE
☎ 26.61.38
✉ fabien.boulnois
@ac-noumea.nc

Actus ...

• PRONOTES accessible par le Web ...

Le SAIE a validé le « protocole » permettant, **en toute sécurité pour le réseau établissement**, d'ouvrir **PRONOTES** sur le web afin que professeurs et parents d'élèves puissent y accéder de l'extérieur. Toutes les préconisations sont décrites sur le site SAIE dans la rubrique **en établissement / des logiciels / PRONOTES**.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Sonia EVANNO au 26.61.04

• AFFECTATION 2007 ...

La nouvelle application **AFFELNET** est encore en phase de test en métropole. En conséquence, nous utiliserons cette année encore le module **affectation** de GEP. ... ce qui nécessitera la mise en place (par l'équipe du SAIE et en télémaintenance) d'une **version 18 de GEP** et la **prolongation de l'utilisation de la machine TELEAC**.

Un calendrier prévisionnel sera disponible début septembre sur le site Internet du SAIE à la rubrique **Applications élèves / Affectation**.

• PRESTO V2...

La version 2 du nouveau logiciel **PRESTO (PREStation et STOCks)** permet désormais de gérer tout type de stocks et non plus seulement les stocks alimentaires.

Si ce nouveau produit vous intéresse, documentations et programmes sont disponibles sur le site internet du SAIE à la rubrique **Applications financières / PRESTO**

• EOLE NG...

EOLE (Ensemble Ouvert Libre et Evolutif) correspond à l'architecture des serveurs déployés dans vos établissements (AMON, HORUS, SCRIBE,...). Une **Nouvelle Génération (NG)** est en cours de finalisation en métropole et devrait être déployée en Nouvelle Calédonie courant 2008.... Ce sera l'occasion d'uniformiser certaines procédures techniques !

• UN NOUVEAU au S.A.I.E...

René DESSEIGNE qui s'occupait des applications GFC, Sconet GFE, SAGESSE et PRESTO a rejoint définitivement la métropole.

Il sera remplacé au 1er septembre 2007 par **Johnny HAUSTIEN** travaillant actuellement au service informatique du CHT Gaston Bouret à Nouméa.

L'INCONTOURNABLE..... Le site internet du S.A.I.E

<http://www.ac-noumea.nc/saie>

Point important : mot de passe

Nous ne le répétons jamais assez : « CHANGEZ LES MOTS DE PASSE MIS PAR DEFAUT !! »

Lors de leur création, les boîtes électroniques fonctionnelles (chef d'établissement, adjoint, agent comptable, gestionnaire, secrétariat, etc...) se sont vues attribuer des mots de passe par défaut. Ceux-ci ayant toujours ou presque la même structure, il est très facile d'usurper l'identité d'une autre boîte fonctionnelle.

C'est pourquoi nous vous rappelons que ces mots de passe par défaut doivent être changés le plus rapidement possible.

Pour cela :

- se connecter au serveur de messagerie du vice-rectorat (<http://mail.ac-noumea.nc>)
- Aller dans le menu **OPTION** puis dans **MOT DE PASSE**
- Changer alors votre mot de passe en évitant de choisir votre prénom, date de naissance, etc...

Il en aït de même pour le mot de passe attribué à votre micro-ordinateur pour se connecter au réseau de l'établissement.

Pour changer ce mot de passe,

- appuyer simultanément sur les touches **ALT CTRL SUPPR**
- Cliquer sur le bouton **changer le mot de passe**
- Attribuer une nouvelle valeur

Mais ensuite, **NE METTEZ PAS CES MOTS DE PASSE BIEN EN EVIDENCE SUR VOTRE BUREAU !!** (post-it, mots scotchés, ...)

Virus, Spam, Blackliste...

Web et courrier électronique sont de merveilleux outils devenus indispensables à ce jour. Malheureusement, il y a toujours des détracteurs.

Virus et spams (courriers indésirables) sont des fléaux qui obligent tout utilisateur d'Internet à se protéger.

Le service informatique du Vice-Rectorat vous aide en vous fournissant les outils adéquats :

ANTIVIRUS :

L'antivirus **BIT_DEFENDER** retenu au niveau académique doit être déployé et activé sur l'ensemble des postes du réseau administratif et pédagogique.

Une nouvelle solution de déploiement vous est proposée sur le site Internet du SAIE (rubrique en établissement / sécurité).

De plus, cet antivirus est mis à la disposition de tout le personnel administratif et pédagogique de votre établissement.

La licence a été renouvelée (suite Internet Security). ... nous vous tiendrons informés de la procédure à suivre pour obtenir cette protection indispensable.

ANTISPAMS

Vous avez été nombreux à nous faire remarquer que vous receviez d'innombrables messages « indésirables » vantant les mérites entre autre de tel ou tel produit pharmaceutique.

La Division des Systèmes Informatiques (DSI) du Vice-Rectorat a mis en place au niveau du serveur général de messagerie un système **antispam** qui bloque désormais la plupart des messages identifiés de ce type... vous devriez être beaucoup moins pollués !

BLACKLIST

Des serveurs homologués au niveau international identifient les expéditeurs de spams et constituent ainsi des « blacklist ».

Les entreprises, administrations,.... ont alors la possibilité de « consulter » ces blacklist et de rejeter de manière automatique tous les messages en provenance de ces pollueurs.

Certains virus sont créateurs de spams

ce qui fait qu'un organisme qui a un tel virus va se retrouver étiqueté **spammeur** (donc pollueur) et ses courriers électroniques risquent d'être rejetés par le monde entier.

La **DSI** a mis en place un outil de surveillance qui a permis de s'apercevoir que certains collègues et lycées avaient été « blacklistés » du fait de la présence d'un virus sur leur réseau.

La seule solution, dans un tel cas, est de passer sur chaque poste du réseau administratif pour chercher lequel est infecté puis de supprimer le virus générateur de spams.

Cette procédure d'éradication peut être longue et fastidieuse....

Un grand merci aux Personnes Ressources Informatiques (PRI) et à nos correspondants techniques en établissement qui ont permis d'assainir les réseaux !

Peer to peer OU TO PIRE ...

La technologie Peer to Peer se base sur le réseau Internet pour permettre l'échange de fichiers (films, musique,...) entre les internautes. La différence avec un téléchargement classique c'est que le fichier téléchargé ne se trouve pas sur un serveur FTP accessible via un site web mais directement sur le disque dur d'un autre internaute.

Le téléchargement par cette technologie comme l'utilisation de copies illégales de produits tels que programmes, musique,... est assimilable à du vol. Par exemple, les professionnels de la musique et du cinéma mènent une véritable guerre contre ce mode d'échange de fichiers qui met sérieusement en dangers leurs entreprises.

Fort consommateur de bande passante, vecteur important de virus, cette technologie ainsi que l'implantation de logiciels exploitant ce procédé (emule, bit_torrents, ...) sont strictement interdits en établissement (se reporter à votre charte informatique).